



Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité des Juges-Arbitres,

1. Les juges-arbitres sont **Véronique SEILLET** (BACLY69) assisté de **Jérémy POUZET** (BCCI26)
2. Le tournoi est autorisé par la FFBaD sous le numéro : en cours
3. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton.
 - Pour le tournoi « **Senior** » il faut être licencié dans les catégories Vétérans, Séniors, Juniors et Cadets classés dans la série d'inscription, joueurs Minimes acceptés si leur classement le permet.
Les séries d'inscriptions sont les suivantes: **N1/ N2 / N3 / R4 / R5 / R6 / D7 / D8 / D9 / P10 / P11-12**
 - Pour le tournoi « **Parabad**», les séries d'inscriptions sont les suivantes : **WH1-2 / SL3-4-SU5 / SS6**
 - Pour le tournoi « **Jeunes**», les séries d'inscriptions sont les suivantes: **Poussins/Benjamins/Minimes** (pas de surclassement)

Les séries d'inscription seront automatiquement celles du classement (ou meilleur de la paire) à la date du tirage au sort.

4. Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement. Les Juges-Arbitres ont la possibilité de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne le respecterait pas.
5. La feuille d'inscription devra obligatoirement nous parvenir avant **le 30 Avril 2017 avec son règlement** (de préférence par club et par chèque à l'ordre de BCV26). Aucune inscription ne sera validée sans son règlement.
6. Les têtes de séries seront désignées par les Juges arbitres à l'aide du CPPH de la FFBaD **au 29 Avril 2017**. Tout joueur désirant participer au tournoi devra être licencié au plus tard à cette date, il sera seul responsable des conséquences s'il joue sous le coup d'une sanction fédérale.
7. Les matches se joueront au Complexe Sportif Universitaire (CSU) de Valence, à la Halle des Sports Pierre Mendès France (PMF) ainsi qu'à la Halle Chaban Delmas (HPP).
8. **Le nombre de joueurs est limité aux 16 premiers ou paires complètes inscrites (selon une répartition définie par l'organisateur dans les différentes séries)**. L'engagement par joueur est de **25€** pour les Séniors avec 1 tableaux en N1, de **18€** pour 1 ou 2 tableaux pour les autres Séniors et de **8€** pour 1 ou 2 tableaux pour les Jeunes et Parabad.
9. En cas de nombre insuffisant de joueurs ou paires inscrites dans une série, l'organisation se réserve le droit de regrouper deux séries. Exception faite pour la série N1 (maintien ou retrait de la série).
10. En cas de forfait d'un joueur ou d'une paire, le joueur ou la paire pourra être remplacée, dans les conditions prévues dans le règlement général des compétitions, par les premiers joueurs ou paires inscrites sur la liste d'attente (voir §11.2).
En cas de forfait de l'un des membres d'une paire non composée par l'organisation, le joueur défaillant ne peut être remplacé que par un joueur inscrit au tournoi, avec priorité à ceux qui figurent en liste d'attente, et avec l'accord du joueur dont le partenaire est défaillant.
Si aucun remplacement n'a pu avoir lieu et que le joueur trouve un remplaçant non inscrit antérieurement au tournoi, ce dernier pourra être intégré dans les tableaux en régularisant son inscription.

11. Les tableaux (SH/SD et MX le Samedi et DH/DD le Dimanche) comporteront :
 - 11.1. Tous une première phase qualificative en poules (ou poule unique si le nombre de paires ≤ 5) avec 2 sortants suivie d'une phase en élimination directe.
 - 11.2. Pour chaque tableau le nombre d'inscrits est limité. En cas de dépassement dans le tableau, une liste d'attente sera constituée. Les critères de priorités seront :
 - Ordre d'arrivée de la fiche inscription accompagnée de son règlement.
 - Fiche d'inscription expédiée sans son règlement (Email...)

12. L'ordre des matches respectera, dans la mesure du possible, l'échéancier affiché. **Cependant, les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif** et peuvent être modifiés à tout moment sur décision du Juge-arbitre et du comité organisateur pour le bon déroulement du tournoi. Les matches pourront être lancés jusque 1 h à l'avance.

13. Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec un nombre suffisant de volants, ainsi que tous les accessoires utiles à son match (minimum 2 raquettes, boissons, serviette...).

14. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 4 minutes pourra être disqualifié par le Juge arbitre et ce, quel que soit le niveau de la compétition.

15. Les joueurs sont tenus de retirer la feuille de match auprès de la table de marque et de la restituer à cette même table dûment complétée **immédiatement** après la fin du match.

16. Les matches se dérouleront en auto arbitrage. En cas de litige, les joueurs feront appel au JA.

17. Les joueurs disposent de **4 minutes à compter de l'annonce de leur match** pour se rendre sur le terrain, tester les volants, s'échauffer, changer de tenues et débiter le jeu, **ils devront commencer par le test des volants**

18. Le plateau de jeu est réservé aux JA, aux organisateurs, aux joueurs et aux coaches officiants. Merci de respecter le nombre de coaches par terrain, 2 par joueur ou paire. Des chaises pour les coaches seront prévues derrière chaque terrain.

19. Tous les matchs de la série Poussins verront la neutralisation du couloir de fond de court. Le filet sera abaissé à une hauteur de 140 cm.

20. Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lampes, ...) sera compté faute, sauf au service, où il pourra être engagé à nouveau une fois. Pendant l'échange et au service, les filins touchés seront annoncés « let ».

21. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est demandée sur les terrains.

22. Conformément au règlement général des compétitions, **le temps minimum de repos** auquel ont droit les joueurs entre deux matches consécutifs **est fixé à 20 mn** quel que soit la discipline (le temps de repos est compté de la fin du dernier point du match précédent jusqu'au premier point du match suivant). **Il pourra être réduit avec l'accord express de l'intéressé(e)**. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.

23. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au Médecin contrôleur.

24. Les joueurs désirant quitter le gymnase le feront en concertation avec le Juge-arbitre, qui leur proposera un horaire de retour maximum dans la salle. **De plus, ils devront indiquer un moyen pour les joindre pendant leur absence.** Dans tous les cas le joueur est entièrement responsable de ses actes sachant que l'article 12 autorise à lancer un match avec 1 heure d'avance.

25. Les volants seront à la charge des joueurs (excepté pour les finales en N1 où ils seront fournis par l'organisation) : En cas de litige le volant choisi sera celui en vente dans la salle RSL Grade 3.

26. Les droits d'engagement ne sont remboursables qu'en cas de désistement notifié (cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif). Tout forfait après la date du tirage au sort devra être justifié dans un délai de **5 jours maximum** par l'envoi d'un justificatif (certificat médical, attestation de travail, ...) à adresser à la commission régionale d'arbitrage (Ligue AURA de Badminton – 37, Route du Vercors – 38500 SAINT CASSIEN ou sophie.bluy@badminton-aura.org) sous peine de sanction fédérale.

27. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets.

28. Les joueurs sont priés de ne pas encombrer les zones de circulations avec leurs sacs et de respecter la propreté la salle, des communs et des vestiaires mis à leur disposition.

Le comité d'organisation remercie par avance tous les participants qui, en observant ce règlement, contribueront à la réussite de ce tournoi.

Date :

Signatures des Juges Arbitres :